**Risques équipement embarqué – Fiche N° .....**

**Suivant que l’équipement est mis ou non en œuvre par un engin sous-marin remplir l’un ou l’autre des trois formulaires ci-dessous et effacer les autres**

**Formulaire pour équipement non mis en œuvre par un engin submersible**

**Nom de l’équipement :** Etuve 53 litres

**I - Description de l’équipement et de sa mise en œuvre**

1 - Equipement destiné à rester à bord pendant toute la campagne : OUI - ~~NON~~

2 - Equipement destiné à être mouillé et/ou récupéré pendant la campagne : ~~OUI~~ – NON

3 - Emplacement souhaité à bord : dans ou à proximité du laboratoire humide

4 - Plans (en annexe), dimensions, poids dans l’air et dans l’eau

5 - Description et plans de mouillage – NON CONCERNE

6 - Description de la mise en œuvre – seulement mise sous tension 220 Volts

7 - Personnel nécessaire à sa mise en œuvre (dont mise à l'eau) – 1 personne (le responsable chimie par exemple)

8 - Nom du responsable de l’équipement et de sa mise en œuvre – Pierre Branelec

**II - Description des risques et des précautions prévues**

1 - Descriptions des risques potentiels :

Pour le personnel : brulure

Pour le navire : risque idem d’un appareil sous tension 220 v

Pour l’environnement : aucun

2 - Description des précautions envisagées :

Vis à vis du personnel : utilisation de gants sécurité

Vis à vis du navire :

Vis à vis de l’environnement :aucun

3 - Y aura t-il production des déchets : ~~OUI~~ – NON

Si oui, lesquels et quels modes d’évacuation sont prévus :

4 - Précautions envisagées pour lutter contre les mouvements du navire : amarrage classique sur planche martyre

5 - Précautions envisagées pour lutter contre une éventuelle insuffisance de la ventilation

6 - Cet équipement a t-il déjà été mis en œuvre par le gestionnaire technique : OUI – ~~NON~~,

Si oui, au cours quelle(s) campagne(s) : PIRATA Fr19 à 28, PANDORA, CASSIOPEE